

Les réflexes pour éviter les chutes



Les chutes peuvent avoir de graves conséquences pour votre enfant.

Entre 0 et 6 ans, la chute est l'accident le plus fréquent.

Pendant ses premiers mois, votre enfant peut tomber de la chaise haute, du canapé ou de la table à langer.

Quand il commence à se déplacer puis à marcher, votre enfant peut tomber dans les escaliers ou d'une fenêtre.

Sur sa table à langer

Ne laissez **jamais** votre enfant **seul** sur la table à langer



Que faire pour éviter les chutes ?

- Ne laissez jamais votre enfant sans surveillance sur une table à langer.
- Prenez toujours votre enfant avec vous, si vous devez vous éloigner, même un court instant.

Des conseils pratiques pour changer votre enfant

- Mettez à l'avance tout ce dont vous avez besoin (couches, vêtements...) à portée de main.
- Installez votre enfant face à vous : vos gestes seront plus précis et vous attirerez plus facilement son regard.

Dans sa chaise haute

Veillez **toujours** à ce que votre enfant soit **bien attaché**

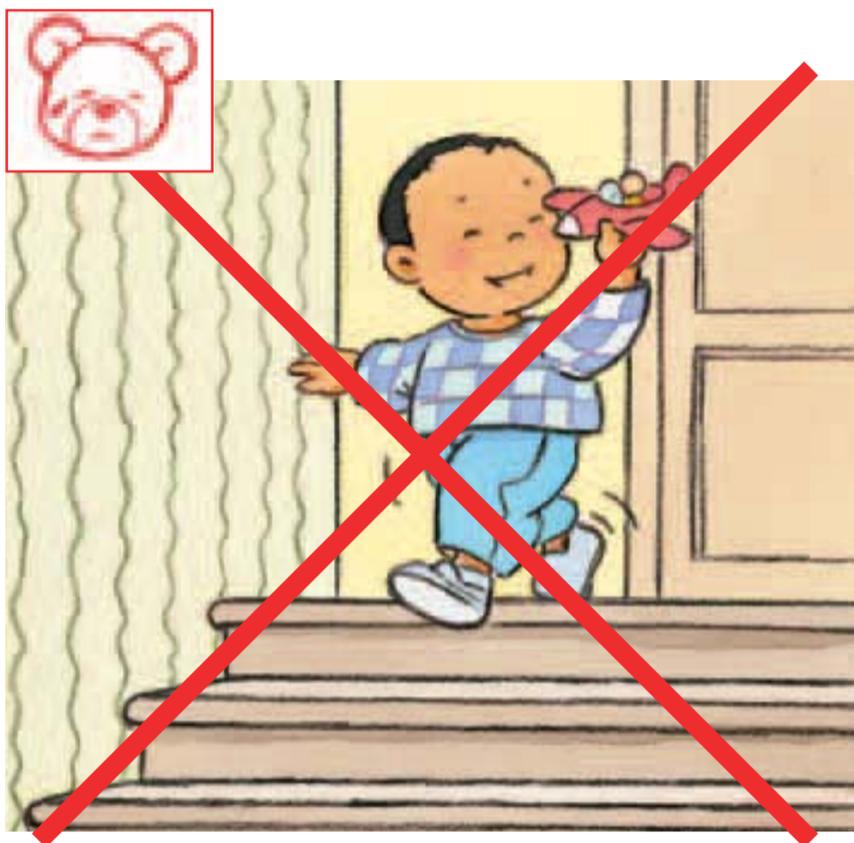


Que faire pour éviter les chutes ?

- Utilisez toujours une chaise portant la mention “conforme aux exigences de sécurité”.
- Utilisez systématiquement la sangle d'entrejambe et bouclez les attaches.
- Ne laissez jamais votre enfant sans surveillance.

Dans les escaliers

Installez des barrières de sécurité en haut et en bas de vos escaliers



Que faire pour éviter les chutes ?

- Installez des barrières portant la mention “conforme aux exigences de sécurité”.
- Apprenez à votre enfant à monter et à descendre les escaliers.
- Ne laissez jamais votre enfant utiliser seul les escaliers jusqu’à ce qu’il sache se tenir à la rampe.

Par la fenêtre

Ne laissez jamais votre enfant seul dans une pièce avec une fenêtre ouverte ou sur un balcon



Que faire pour éviter les chutes ?

- Ne placez jamais de meubles ou d'objets sous vos fenêtres ou sur le balcon : votre enfant peut grimper dessus.
- Bloquez si possible l'ouverture des fenêtres par un système de sécurité.
- Veillez à ce que votre enfant ne puisse pas escalader ou passer à travers les barreaux de votre balcon.